

**PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**

**TABLEAU
DE BORD**

N°2018-2 - octobre 2018

**LE MARCHÉ DU
TRAVAIL DES
PERSONNES
HANDICAPÉES**

**BILAN
premier
semestre**

2018

Sommaire

- ▶ La demande d'emploi PAGE 3
- ▶ L'insertion par les Cap emploi PAGE 6
- ▶ Le maintien par les Cap emploi PAGE 7
- ▶ La création d'activité aidée par l'Agefiph / Les contrats aidés PAGE 8
- ▶ L'alternance aidée par l'Agefiph PAGE 9
- ▶ Les données locales PAGE 10

SYNTHÈSE

Près de 9% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit 43 000 personnes

A fin juin 2018, 43 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi dans la région, % variant de 8,6% dans les Alpes-Maritimes à 10,0% dans les Hautes-Alpes. Le nombre de DEBOE est en constante progression, particulièrement pour les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant exercé une activité réduite.

Les personnes handicapées, dont le % de femmes continue de progresser (+2 points en deux ans), présentent toujours des difficultés particulières d'insertion (âge élevé, plus faible niveau de formation...) qui se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 757 jours en moyenne au niveau régional, variant de 649 jours dans les Hautes-Alpes à 802 jours dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi au 1^{er} semestre 2018

Au 1^{er} semestre 2018, les Cap emploi ont contribué à près de 2 000 recrutements de travailleurs handicapés en CDI ou CDD de 3 mois et plus, soit une baisse de 9% en un an, évolution variant de -36% dans les Alpes-de-Haute-Provence à +2% dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes.

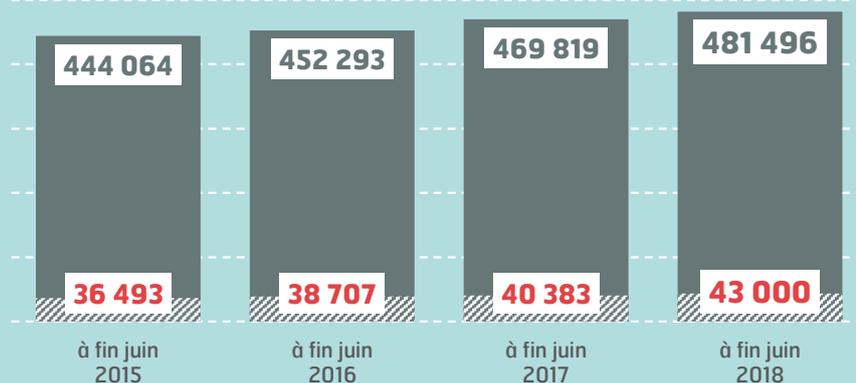
Si, la part des travailleurs handicapés au sein des contrats aidés (CUI-CAE) a continué de progresser, en revanche leur nombre a fortement baissé, impactant notamment les recrutements dans la fonction publique.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est également en diminution (-13% en un an), les Cap emploi ayant réalisé plus de 700 maintiens au 1^{er} semestre 2018 avec, comme pour les recrutements, un pourcentage de femmes dépassant 50%. Dans 48% des cas, les personnes maintenues ont un niveau de formation supérieur ou égal au bac et plus de 6 personnes sur 10 sont employées dans un établissement de 20 salariés ou plus.



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
DANS LA RÉGION (CAT. A,B,C)

+2,5% évol. 2018 / 17 - **TOUT PUBLIC**
+6,5% évol. 2018 / 17 - **BOE**



8,9%
des
demandeurs
d'emploi
sont des **BOE**

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

DE tenus de faire des actes
positifs de recherche d'emploi

A sans emploi
33 711 BOE

B ayant exercé une activité réduite
courte au cours du mois (<=78h.)
3 727 BOE

C ayant exercé une activité réduite
longue au cours du mois (>78h.)
5 562 BOE

DE non tenus de faire des actes
positifs de recherche d'emploi

D sans emploi (en raison d'un
stage, formation, maladie, ...)
1 731 BOE

E en emploi (ex : bénéficiaires
de contrats aidés ...)
1 934 BOE



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI BOE DANS LA RÉGION

49%
sont des
femmes

contre 51 %
pour le tout
public



51%

ont 50 ans et +

contre 27 %
pour le tout public



37%

ont un niveau
Bac et +

52 % pour le
tout public



20%

ont un niveau
< au CAP

contre 14 %
pour le tout public

faible niveau de
qualification

(manoeuvre, OS, employé
non qualifié)

34%

28 % pour le
tout public

46 %
pour le
tout public

57%

sont chômeurs
depuis au moins
1 an



ancienneté moy.
d'inscription au
chômage

757 JOURS

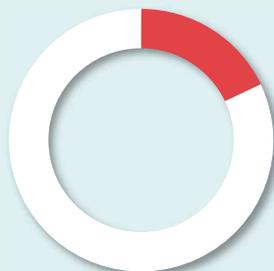
592 jours pour
le tout public

21%

15%
pour le
tout public

sont chômeurs
depuis au moins
3 ans

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



18%

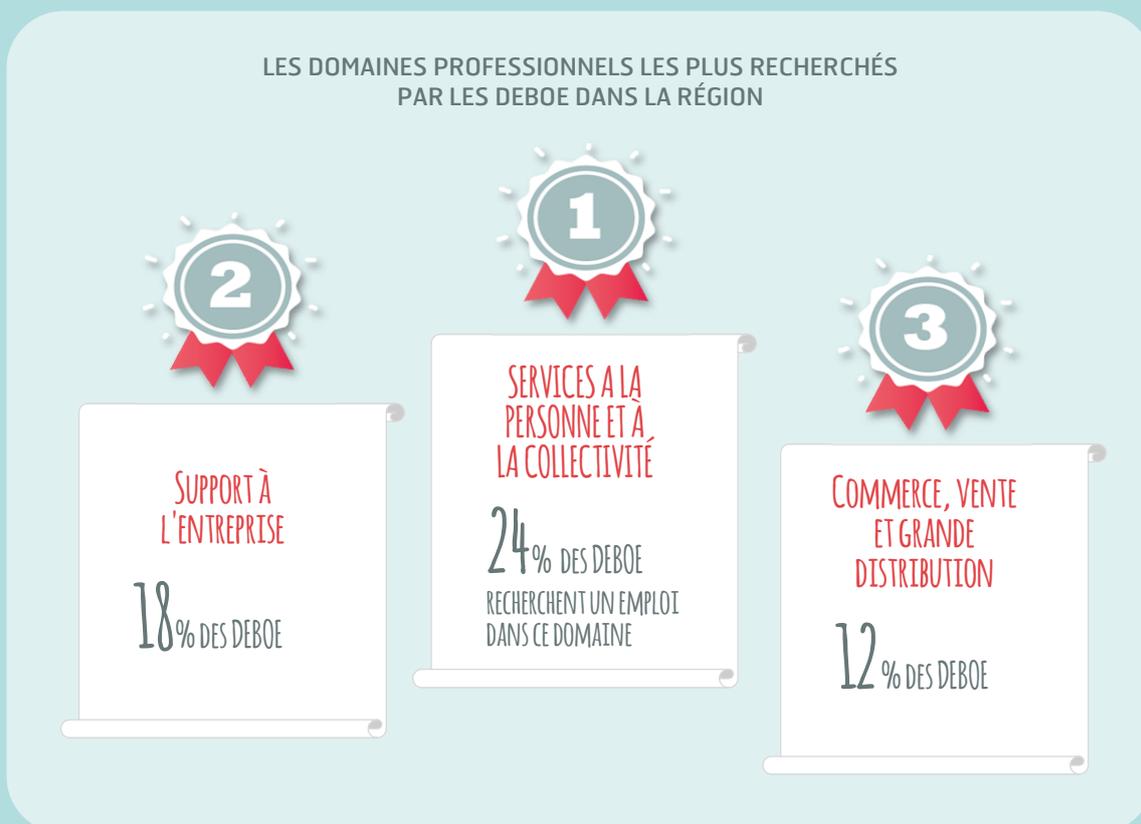
des DEBOE sont
bénéficiaires d'une AAH

(seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

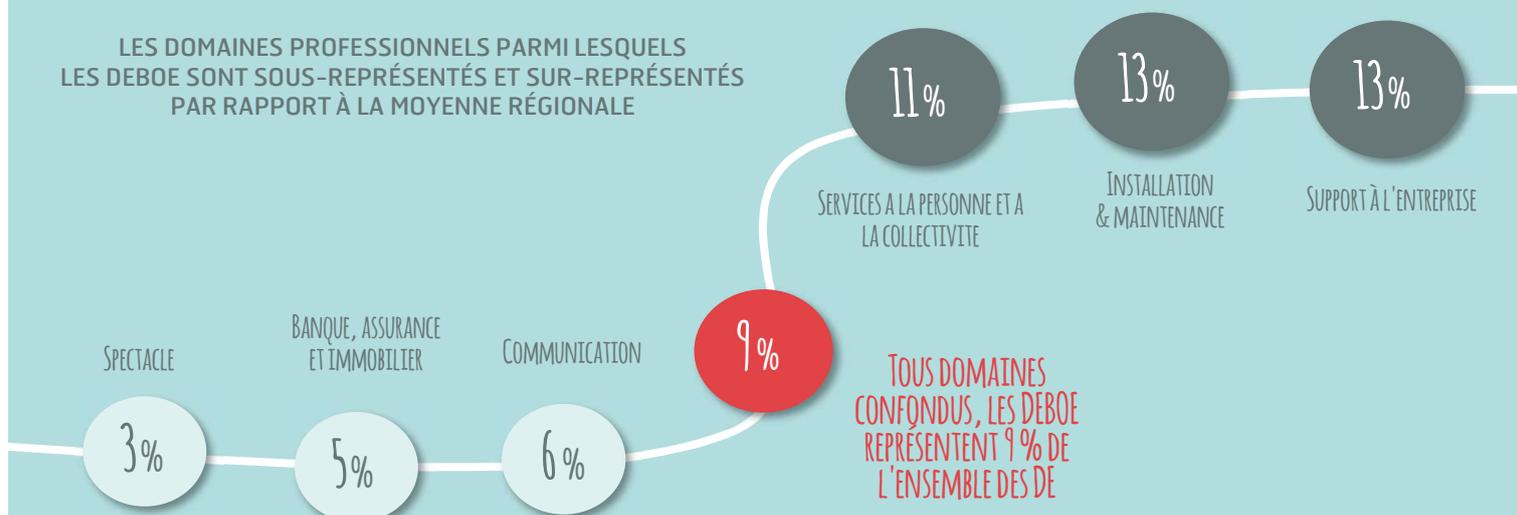
Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES DEBOE DANS LA RÉGION

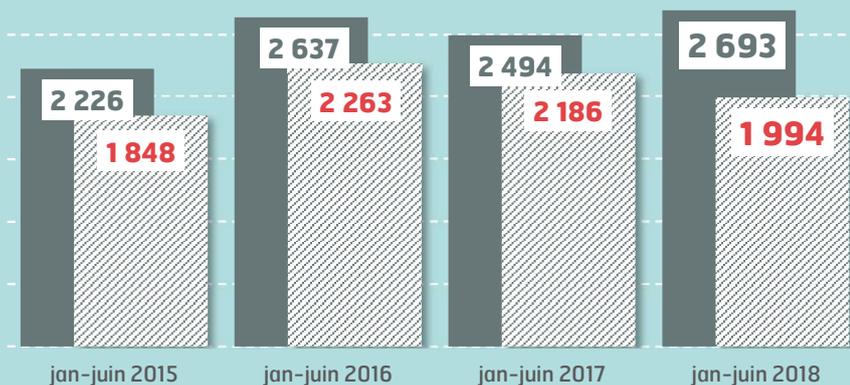


LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SOUS-REPRÉSENTÉS ET SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS CAP EMPLOI ET CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

+8% évol. 2018 / 2017 - ENSEMBLE
-9% évol. 2018 / 2017 - CONVENTIONNELS



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin juin 2018.

Les placements conventionnels :

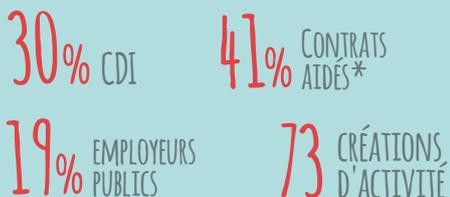
On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

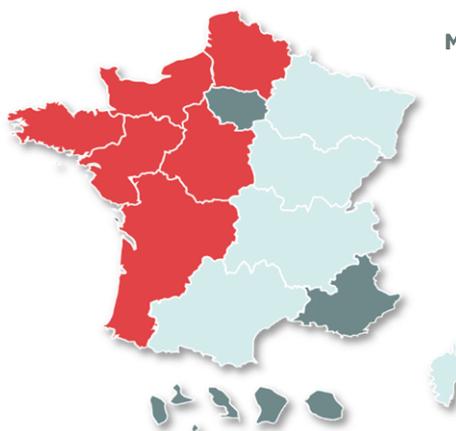


CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

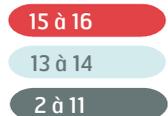


* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : 13
 Moyenne régionale : 11

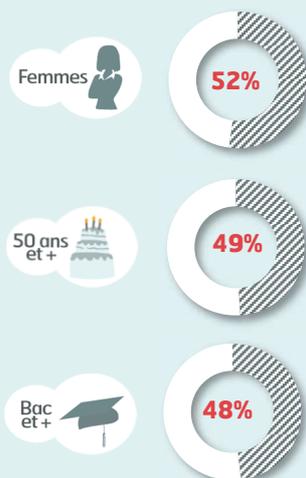


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

-13% évol. 2018 / 17



PROFIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



... ET DES ENTREPRISES*



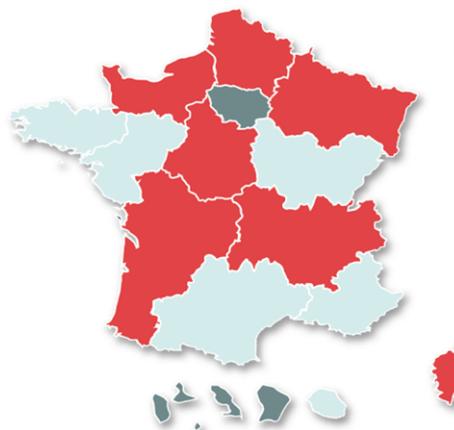
TAUX de MAINTIEN dans l'EMPLOI **90%**

Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

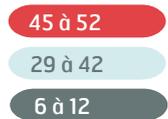
* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé

** Actifs en emploi : source Insee 1^{er} trimestre 2018.

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS CAP EMPLOI POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI **



Moyenne France entière : 36
Moyenne régionale : 40



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

+5% évol. 2018 / 17

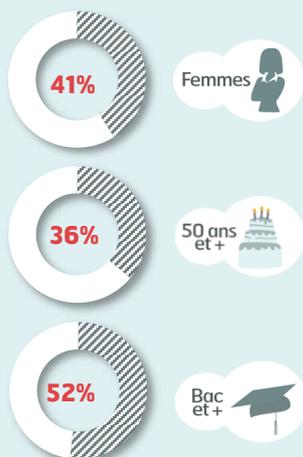


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

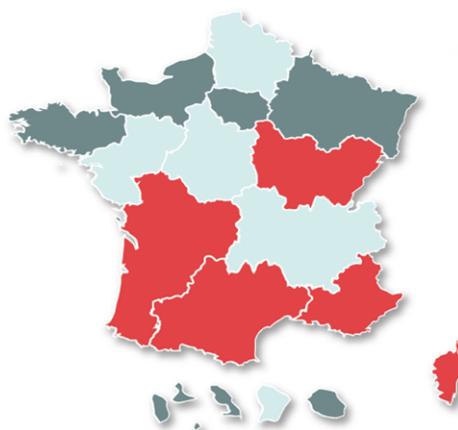
Qui peut en bénéficier ?
Toute personne handicapée.

Quel montant ?
L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE*



Moyenne France entière : 36
Moyenne régionale : 45

43 à 217

31 à 38

4 à 28

* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats aidés

1^{er} semestre 2018 - Dares

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.



PART DES BOE
DANS LES CUI-CAE : 19,6%

(N-1 : 17,6%)

= 1 279 CUI-CAE BOE

ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION BOE DANS LA RÉGION

+12% évol. 2018 / 17 - **APPRENTISSAGE**
-9% évol. 2018 / 17 - **PROFESSIONNALISATION**



Apprentissage

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

Professionalisation

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionalisation.

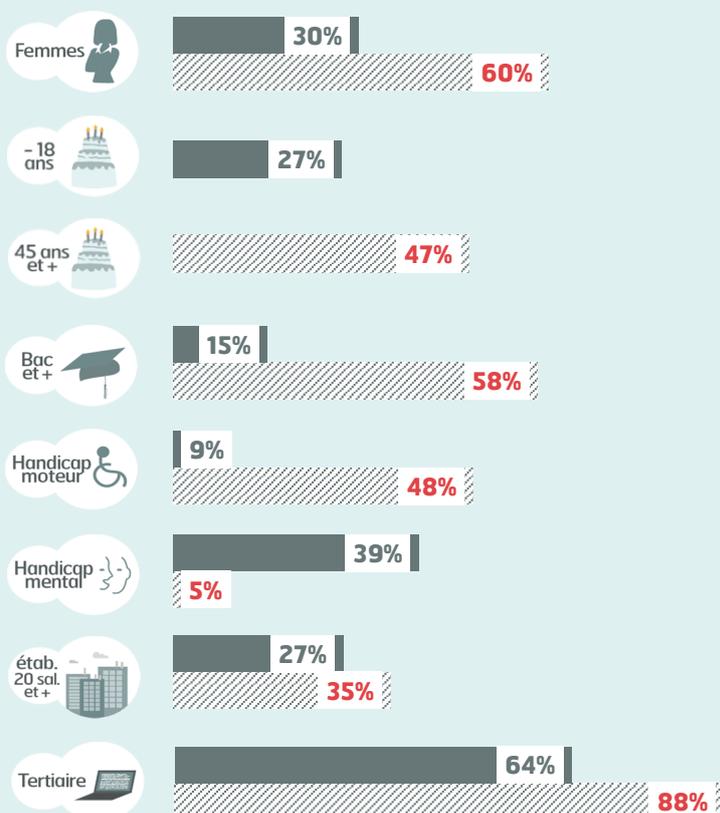
Qui peut en bénéficier ?

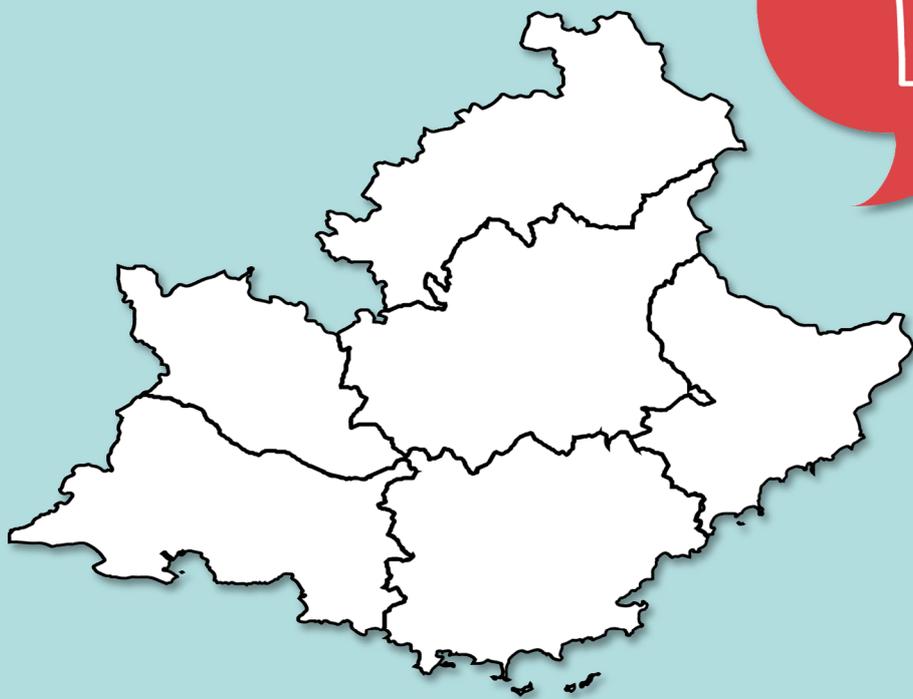
Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION DANS LA RÉGION





DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	513 450	+3,5%	5 764 446	+1,2%	8,9%	117 450	23%
REGION	43 000	+6,5%	481 496	+2,5%	8,9%	7 553	18%
04-Alpes-de-Haute-Provence	1 557	-0,5%	16 033	+3,0%	9,7%	267	17%
05-Hautes-Alpes	1 331	+10,4%	13 311	+4,5%	10,0%	258	19%
06-Alpes-Maritimes	8 537	-0,0%	98 843	+1,5%	8,6%	2 011	24%
13-Bouches-du-Rhône	17 805	+8,7%	201 821	+2,7%	8,8%	2 644	15%
83-Var	8 363	+9,7%	90 768	+2,4%	9,2%	1 425	17%
84-Vaucluse	5 407	+6,8%	60 720	+2,9%	8,9%	948	18%

* Lecture : au niveau national, 117 450 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 23% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

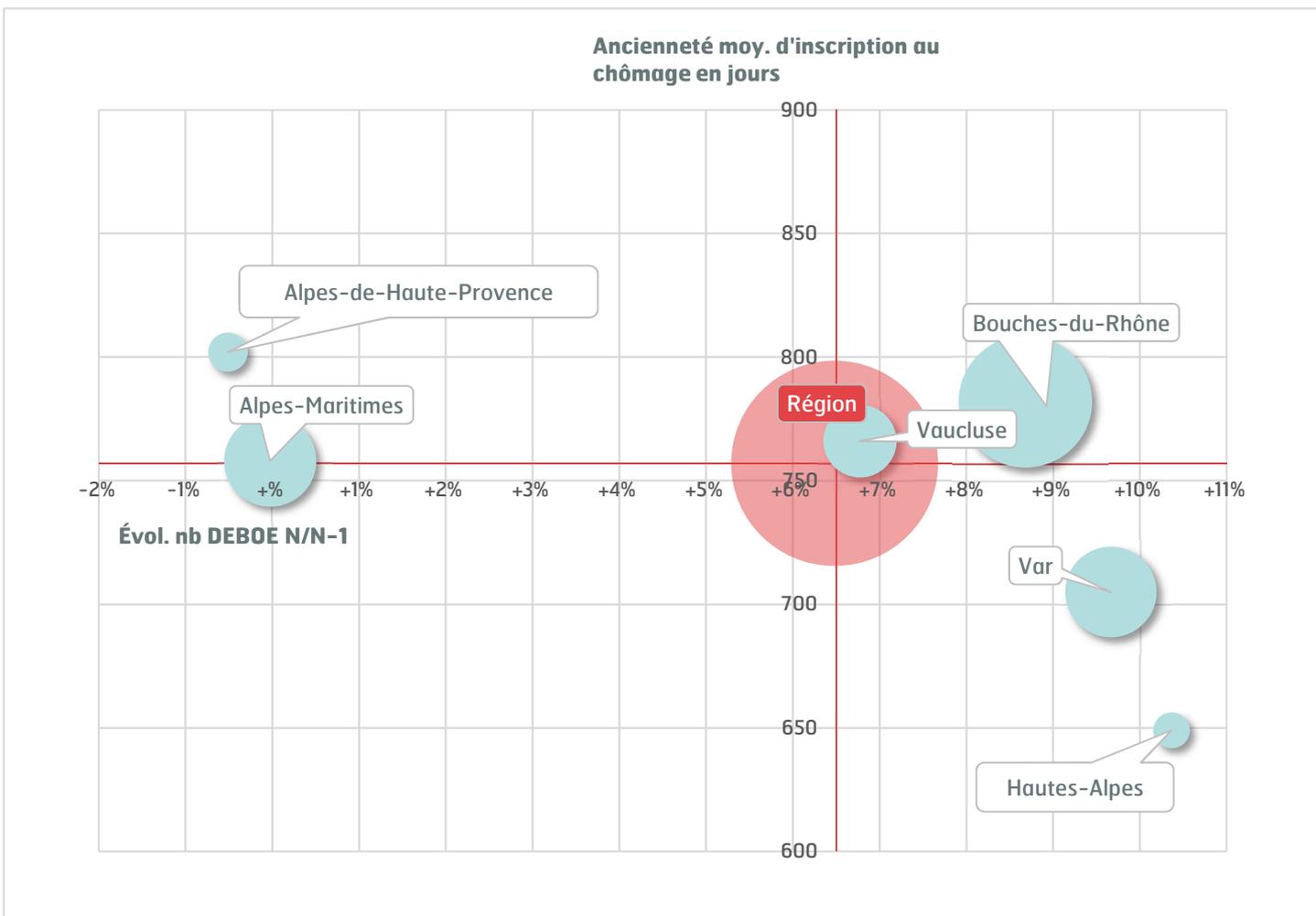
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	824	+17	639	+25	+185
REGION	757	+21	592	+27	+165
04-Alpes-de-Haute-Provence	802	+15	610	+28	+192
05-Hautes-Alpes	649	-16	560	+34	+89
06-Alpes-Maritimes	758	+28	567	+30	+191
13-Bouches-du-Rhône	782	+18	609	+26	+173
83-Var	705	+19	569	+27	+136
84-Vaucluse	766	+32	614	+25	+152

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 824 jours, soit 185 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	127 798	25%	78 935	15%	58 612	11%
REGION	10 285	24%	7 701	18%	5 316	12%
04-Alpes-de-Haute-Provence	340	22%	272	17%	180	12%
05-Hautes-Alpes	258	19%	294	22%	161	12%
06-Alpes-Maritimes	2 046	24%	1 556	18%	1 125	13%
13-Bouches-du-Rhône	4 519	25%	3 134	18%	2 018	11%
83-Var	1 897	23%	1 592	19%	1 207	14%
84-Vaucluse	1 225	23%	853	16%	625	12%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 127 798 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	34 131	-1%	50%	36%	36%	36%
REGION	2 693	+8%	53%	39%	39%	35%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Provence	104	-20%	53%	36%	44%	56%
CE 05-Hautes-Alpes	120	+22%	43%	39%	40%	39%
CE 06-Alpes-Maritimes	604	+4%	52%	35%	39%	26%
CE 13-Bouches-du-Rhône	827	-5%	55%	38%	41%	43%
CE 83-Var	738	+31%	55%	45%	38%	31%
CE 84-Vaucluse	300	+16%	50%	40%	36%	31%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	24 139	-8%	722	29%	21%	30%
REGION	1 994	-9%	73	30%	19%	41%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Provence	89	-36%	4	30%	25%	57%
CE 05-Hautes-Alpes	89	+2%	1	27%	26%	38%
CE 06-Alpes-Maritimes	521	+2%	23	35%	15%	30%
CE 13-Bouches-du-Rhône	718	-14%	15	26%	20%	48%
CE 83-Var	375	-5%	20	30%	19%	38%
CE 84-Vaucluse	202	-7%	10	36%	17%	40%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	9 038	-15%	7%	92%	36
REGION	739	-13%	4%	90%	40
CE 04-Alpes-de-Hautes-Provence	35	+6%	11%	90%	70
CE 05-Hautes-Alpes	41	-7%	0%	98%	86
CE 06-Alpes-Maritimes	124	-22%	6%	88%	31
CE 13-Bouches-du-Rhône	353	-10%	4%	91%	44
CE 83-Var	95	-23%	6%	85%	28
CE 84-Vaucluse	91	-10%	2%	86%	45

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	48%	48%	69%	23%	7%
REGION	52%	49%	48%	63%	13%	5%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Provence	66%	46%	32%	36%	13%	16%
CE 05-Hautes-Alpes	41%	49%	51%	20%	2%	34%
CE 06-Alpes-Maritimes	52%	63%	28%	60%	5%	5%
CE 13-Bouches-du-Rhône	50%	46%	53%	75%	16%	1%
CE 83-Var	57%	45%	53%	59%	10%	7%
CE 84-Vaucluse	55%	44%	51%	53%	20%	1%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 862	+6%	36	36%	32%	54%
REGION	195	+5%	45	41%	36%	52%
04-Alpes-de-Haute-Provence	12	-14%	77	25%	17%	73%
05-Hautes-Alpes	2	-80%	15			
06-Alpes-Maritimes	34	+13%	40	38%	50%	52%
13-Bouches-du-Rhône	48	+4%	27	44%	31%	53%
83-Var	68	+33%	81	44%	38%	50%
84-Vaucluse	31	-11%	57	35%	32%	50%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

L'alternance aidée par l'Agefiph

1^{er} semestre 2018 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	882	1 187
REGION	37	78
04-Alpes-de-Haute-Provence	3	4
05-Hautes-Alpes	0	6
06-Alpes-Maritimes	8	20
13-Bouches-du-Rhône	14	21
83-Var	8	18
84-Vaucluse	4	9

